

AVIS N° AV-2016-106

Evénement	Modification de la dénomination sociale d'une société cotée
Valeur(s) concernée(s)	LAFARGE CEMENTS

- OBJET DE L'AVIS

Modification de la dénomination sociale de "LAFARGE CEMENTS" par "LafargeHolcim Maroc"

- REFERENCES

- Vu le dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993, modifié et complété par les lois n°34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 relatif à la Bourse des Valeurs, et notamment son article 7 bis ;
- Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du Ministre de l'économie des Finances n°1268-08 du 7 juillet 2008 modifié et complété par les arrêtés du Ministre de l'économie et des Finances n°1156-10 du 7 avril 2010 et n°30-14 du 6 Janvier 2014 et notamment son article 3.1.1 ;
- Vu la décision de l'assemblée générale extraordinaire de "LAFARGE CEMENTS" tenue le 04/07/2016 et notamment la résolution relative à la modification de la dénomination sociale ; Il a été décidé ce qui suit :

- CARACTÉRISTIQUES MODIFIÉES DE LA VALEUR

Date d'effet	14/07/2016
Nouveau Ticker	LHM
Nouveau libellé	LafargeHolcim Maroc
Nouveau Code ISIN	MA0000012320